


**LISTE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 7 AVRIL 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, en date du vingt-cinq mars deux mil vingt-cinq, est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Martine LE BRIS, Adjointe et suppléant le Maire empêché.

**Délibération 2025/004 Approbation du Compte Financier Unique 2024**

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 de la Ville de Saussay,
- DONNE pouvoir à Madame l'Adjointe, suppléant Monsieur le Maire empêché pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération 2025/005 Affectation des reports comptables 2024 sur les comptabilités 2025,**

Considérant que les résultats **Commune** issus du compte financier unique sont les suivants :

Résultat de fonctionnement de l'exercice	112.030,33 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice antérieur	<u>148.506,27 €</u>
Total Excédent de fonctionnement	<b>260.536,60 €</b>
Résultat d'investissement de l'exercice	237.242,81 €
Résultat d'investissement de l'exercice antérieur	<u>42.640,32 €</u>
Résultat d'investissement	<b>279.883,13 €</b>
Solde des restes à réaliser	<u>- 394.327,00 €</u>
Besoin de financement	<b>114.443,87 €</b>

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation minimale au compte R 002 (260.536,60-114.443,87)	146.092,73 €
Affectation minimale à la section d'investissement au compte R 1068	114.443,87 €

**Délibération 2025/006 Approbation du tableau des subventions,**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Subventions	Imputation comptable	2025
Comité des Fêtes de Saussay	65748	1 200 €
Pêche et Pisciculture La Goujonnette Fraternelle 28260 OULINS	65748	150 €
Amicale des Sapeurs Pompiers d'Anet	65748	150 €
Prévention routière	65748	150 €
Novagym La Couture Boussey	65748	50 €
Judo Alliance Competit'Eure La Couture Boussey	65748	200 €
Centre de Santé Houdan	65748	250 €
Resto du cœur	65748	150 €
AICSE (épicerie sociale 28410 BU)	65748	150 €
Enveloppe Globale pour sinistres ou subv. diverses (A délibérer)	65748	1 555 €
<b>TOTAUX</b>		<b>4 000 €</b>

**Délibération 2025/007 Vote des taux des taxes 2025**

Compte tenu des travaux et des dépenses supportées sur le budget communal, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide pour l'année 2025 une augmentation des taux suivants :

Taxe foncière (bâti)	41,62 %
Taxe foncière (non bâti)	29,50 %
Taxe d'habitation résidence secondaire	9,74 %

### **Délibération 2025/008 Vote du budget primitif 2025 et fongibilité des crédits**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le budget primitif 2025 de la Ville de Saussay en équilibre réel et sincère par chapitre Section de Fonctionnement 956 025 €, Section d'Investissement 817 241 €,
- Approuve le principe de la fongibilité des crédits (hors les dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,
- Adopte le principe de calcul de l'amortissement pour chaque catégorie d'immobilisation est désormais au prorata temporis,

### **Délibération 2025/009 Création d'un city stade : demandes de subventions**

La commune a pour projet l'aménagement d'un terrain multisports et d'une table de ping-pong sur le terrain communal du Rouvray. Cette installation est destinée aux enfants de l'école de Saussay et pour les administrés.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le concours de la Caisse d'Allocations Familiales.

### **Délibération 2025/010 Dissolution du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique SAUSSAY/SOREL-MOUSSEL**

Par délibération en date du 3 avril 2025, le comité syndical du SIRP de Saussay/Sorel-Moussel, a approuvé sa dissolution à compter du 31 Juillet 2025 et accepté les conditions de sa liquidation ainsi que la répartition de l'actif entre les communes membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve la dissolution du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Saussay/Sorel-Moussel et les conditions de sa dissolution ainsi que la répartition de l'actif entre les communes membres.

### **Délibération 2025/011 Convention de maîtrise d'œuvre avec Eure et Loir Ingénierie - zone artisanale**

Dans le cadre des travaux de réparation de la chaussée, zone artisanale de la Ferme de l'Ile ayant pour montant prévisionnel 23.771.00 € HT, le Conseil municipal décide de solliciter l'assistance d'Eure-et-Loir Ingénierie et d'approuver la convention.

Affiché le 14 avril 2025  
Pour le Maire empêché,  
L'Adjointe



*Martine Le Bris*  
Martine LE BRIS